



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E99139

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2024

ÉDITÉ LE 17/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVRY 789901477

Siret : 789 901 477 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2126947

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AP 758 581

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AP 758 581

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AMENAGEMENT ET RENOVATION DE L'HABITAT

13 RUE DES FONDS DES PRES
91460 MARCOUSSIS

Téléphone : 01 77 06 81 94

Fax :

Portable : 07 45 02 39 39

Site Internet : www.aménagement-renovation-habitat.fr/

E-mail : groupearh91@gmail.com

Responsabilité légale :

TOUR JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	04/05/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE
A. R. H.

Aménagement et Rénovation de l'Habitat
13 rue du Fond des Prés - 91460 MARCOUSSIS
Tél : 01 77 06 81 94 - Email : groupearh91@gmail.com

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité au Règlement applicable à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.